

## Cours thématique – QM Chauffages au bois

### Exigences de l'OPair pour les chauffages automatiques au bois



<b>Date</b>	mercredi, 21 juin 2023
<b>Horaire</b>	16.00h – 18.00h
<b>Inscription</b>	31 mai 2023
<b>Lieu</b>	HEIG-VD, Centre St. Roche, 1400 Yverdon-les-Bains
<b>Groupe cible</b>	Concepteurs, maîtres d'ouvrage, contracteurs en énergie, fournisseurs de chaudières à bois et de systèmes annexes, autorités cantonales (énergie, environnement, octroi du permis de construire), conseillers en énergie
<b>Objectifs</b>	Connaissance de l'ordonnance sur la protection de l'air OPair et de ses nouvelles exigences pour les chauffages automatiques au bois (volume d'accumulation, disponibilité de séparateurs de poussières), connaissance des valeurs limites d'émission pertinentes et des exigences posées au point de mesure pour une mesure officielle des émissions, mise en évidence de possibilités d'évaluation de l'exploitation pratique.
<b>Certificat</b>	Les participants au cours reçoivent une attestation de cours – Cours thématique QM (valable deux ans) Les cours thématiques sont pris en compte pour la prolongation d'un certificat QMplus ou QMmini.
<b>Frais</b>	CHF 150.00/personne
<b>Orateurs</b>	Jürgen Good, Verenum AG, Zurich

**Note:** Nous nous réservons le droit de reporter ou d'annuler des cours si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

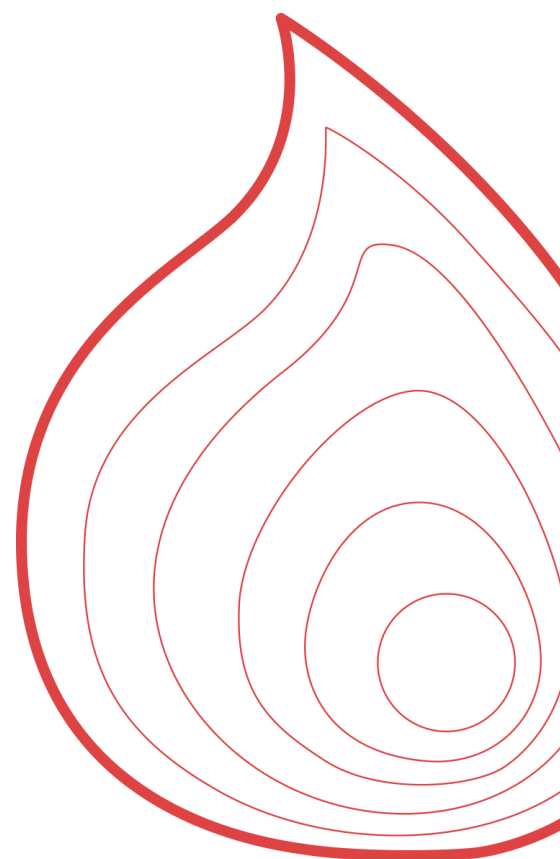
---

## Programme

Thèmes actuels en rapport avec l'application de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair).  
Nombreuses discussions sur la disponibilité des filtres, la taille des accumulateurs & le nombre de démarrages malgré des recommandations et des règles "claires".

L'application des nouvelles exigences de l'Ordonnance sur la protection de l'air concernant la disponibilité des filtres et la taille des accumulateurs génère de nombreuses discussions, malgré des recommandations et règles « claires ». Il s'agit dans ce cours de passer en revue ces exigences et de les expliquer.

Heure	Durée	Thème
16.00	05'	Accueil, déroulement, administratif
16.05	45'	Bases légales, valeurs limites d'émissions Nouvelles exigences de l'OPair depuis le 01 juin 2018
16.50	40'	Mesures des émissions Évaluation du fonctionnement dans des conditions réelles
17.30	30'	Discussion, clôture
18.00		<b>Fin du cours</b>



## Inscription – Cours thématique

### Exigences de l'OPair pour les chauffages automatiques au bois

---

(Veuillez remplir un talon par personne):

Date	mercredi, 21 juin 2023
Lieu	HEIG-VD, Centre St. Roche, 1400 Yverdon-les-Bains
Frais	CHF 150.00/personne
Annulation	En cas d'annulation jusqu'à 30 jours avant le début du cours, 50% des coûts du cours seront facturés. En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début du cours, 100% des frais du cours seront facturés. L'annulation doit être faite par écrit (par courrier ou e-mail).

Le nombre de places est limité, **les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée.**  
Si le nombre minimal de participants n'est pas atteint, nous nous réservons le droit de déplacer le cours.

**Nom**

---

**Prénom**

---

**Entrprise**

---

**Adresse**

---

**NPA, Lieu**

---

**Téléphone**

---

**E-Mail**

---

**Date**

---

**Signature**

---

Envoyer par poste ou e-mail :

**Energie-bois Suisse, Neugasse 10, 8005 Zurich, [info@holzenergie.ch](mailto:info@holzenergie.ch)**